



BOURIANE immobilier

HONORAIRES DES TRANSACTIONS IMMOBILIERES

Tarif au 1^{er} avril 2020

T.V.A. de 20 % incluse

Immeuble à usage d'habitation

Jusqu'à	49 000 €			10 %
De	50 000 €	jusqu'à	79 000 €	9 %
De	80 000 €	jusqu'à	109 000 €	8 %
De	110 000 €	jusqu'à	199 000 €	7 %
De	200 000 €	jusqu'à	399 000 €	6 %
De	400 000 €	jusqu'à	450 000 €	5 %
Au-dessus de	450 000 €			4%
Terrains				10 %

Minimum de facturation de 3 500 € TTC pour tous types de transaction

Sarl *BOURIANE* immobilier

Gérant : Clarisse Boussac

Carte N° CPI 4601 2018 000 030 863 CCI du Lot

RCS Cahors N° 394 483 218, Capital : 15.244,90 €

Garantie Financière de 110.000 € et Assurance RCP QBE

Membre du SNPI.